

NOTE D'INFORMATION

n° 21.36 – Novembre 2021

L'enseignement des langues vivantes dans le second degré en 2020

► Dans le premier cycle, hormis en classe de sixième, presque tous les élèves étudient une LV2. Les enseignements de langue vivante se sont ainsi renforcés, notamment depuis 2016 : si 14,1 % des élèves de cinquième étudiaient alors une LV2, ils sont 99 % en 2020. C'est lorsqu'ils suivent une formation du second cycle général et technologique (GT) que les élèves étudient le plus de langues vivantes (plus de deux par élève en moyenne). Dans les séries technologiques, le nombre moyen de langues étudiées a ainsi fortement augmenté entre 2010 et 2020, l'enseignement des LV2 devenant obligatoire à partir de 2015 pour les séries STD2A, STI2D et STL. En filières générales, le nombre moyen de langues étudiées par élève, plus élevé qu'en filières technologiques, diminue légèrement depuis 2019. Enfin, dans le second cycle professionnel, l'apprentissage des langues vivantes, tout en restant moins développé que dans les autres cycles, est en progression par rapport à 2010. Quel que soit le cycle, l'anglais reste la langue la plus étudiée devant l'espagnol. Les filles et les élèves issus des catégories sociales les plus favorisées étudient davantage de langues vivantes. Enfin, des disparités territoriales liées à la situation géographique des académies ont une incidence sur les langues étudiées.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Pascal Dieusaert, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

► De la classe de sixième à la fin du second degré (terminale ou dernière année de CAP), presque tous les élèves sont concernés par l'enseignement des langues vivantes. L'enseignement d'une LV1 est ainsi obligatoire dès la sixième. Les LV2 le deviennent dès la cinquième. L'enseignement d'une langue vivante régionale peut s'effectuer dès la sixième. Enfin, il est possible d'apprendre une LV3 à partir du lycée. Ainsi, en 2020, 99,8 % des élèves du premier cycle, y compris de Segpa, étudient au moins une LV1, 99,9 % des élèves du second cycle général et technologique (GT) et 98,4 % des élèves du second cycle professionnel ↘ **figure 1**.

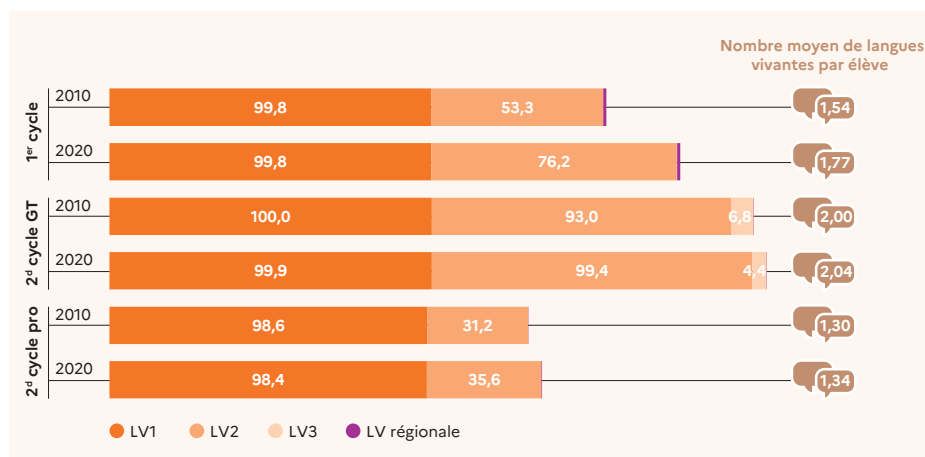
Certains élèves, scolarisés notamment en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ou en unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) peuvent être ainsi dispensés de ces enseignements. Pour autant, l'enseignement des langues vivantes diffère selon le niveau scolaire et selon les orientations choisies. Ainsi, les élèves de sixième étudient en moyenne 1,16 langue vivante, contre 2,0 pour les élèves de la cinquième à la troisième (voir « Pour en savoir plus » – **figure 1a**). Au global, les élèves étudient au collège en moyenne 1,77 langue en 2020. Les élèves qui suivent une formation du second cycle GT suivent également en moyenne un peu plus de 2,0 langues vivantes, contre 1,34 pour ceux qui suivent une formation du second cycle professionnel (1,44 en baccalauréat professionnel, 0,97 en CAP). Dans le premier cycle, l'enseignement des

langues s'est sensiblement renforcé en dix ans. L'enseignement d'une LV2 – devenu obligatoire en classe de cinquième depuis la rentrée 2016 – a ainsi nettement progressé. Comme l'obligation d'apprendre deux langues vivantes ne couvre que les classes de la cinquième à la troisième, la proportion d'élèves en collège, y compris donc les élèves de sixième, étudiant une LV2 est désormais à la rentrée 2020 de 76,2 % (plus de 99 % à partir de la cinquième), contre 53,3 % en 2010. Seuls 14,1 % des cinquièmes étudiaient alors une LV2, contre plus de 99 % en 2020. Dans

une moindre mesure, l'enseignement des LV2 en sixième, avec la mise en œuvre des filières bilangues (plus de 120 000 élèves en 2020), augmente légèrement, passant de 13,4 % en 2010 à 14,8 % en 2020. Enfin, parmi les élèves de quatrième et de troisième, le nombre moyen de langues vivantes étudiées par élève reste stable entre 2010 et 2020 (autour de 2,0).

Dans le second cycle GT, le nombre moyen de langues vivantes étudiées par élève augmente légèrement entre 2010 et 2020, de 2,00 à 2,04 par élève. Plus précisément, il progresse

1 Évolution 2010-2020 des langues vivantes par cycle dans le second degré en fonction du statut (en %)



Lecture : à la rentrée 2020, 99,8 % des élèves du second cycle GT étudient une LV1, 99,9 % une LV2, 4,4 % une LV3. En moyenne, chacun de ces élèves étudie 2,04 langues.

Champ : France entière, secteurs public et privé sous contrat, élèves inscrits dans le second degré.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité.

fortement parmi les élèves de première ou terminale technologique (1,99 langue vivante étudiée en 2020, contre 1,67 en 2010) et recule légèrement parmi ceux de seconde générale ou technologique (2,05 en 2020, 2,09 en 2010) et dans une moindre mesure parmi ceux de première ou terminale générales (2,05 en 2020 contre 2,07 en 2010). La forte hausse du nombre de langues vivantes étudiées mesurée dans les séries technologiques s'explique par le caractère obligatoire de l'apprentissage d'une LV2 pour les séries STL, STI2D et STD2A, totalement effectif à partir de 2015. La légère baisse en seconde GT et en filière générale a pour origine une baisse du taux d'élèves étudiant une LV3.

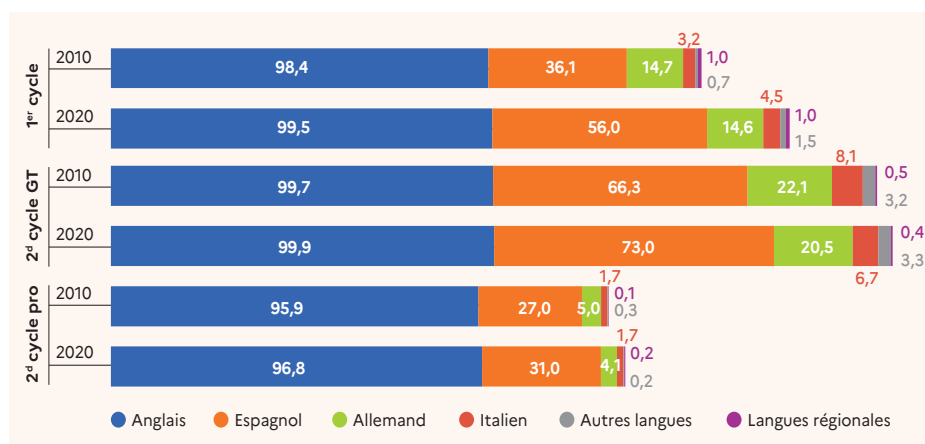
Entre les rentrées 2010 et 2020, cette part passe en seconde GT de 9,8 % à 5,4 %, soit 4,4 points de moins. En première et terminale générales, la baisse est moins forte de moitié (respectivement de 2,1 et 2,2 points). La mise en place progressive du nouveau baccalauréat général – dont la configuration exclut les LV3 des choix possibles de spécialités – ne les rend accessibles qu'en option facultative. Moins d'élèves ont fait le choix de cette option. Avant cette mise en œuvre, les élèves des anciennes filières littéraires pouvaient choisir un enseignement de spécialité parmi plusieurs matières, dont la LV3. Ainsi, un certain nombre d'élèves qui, en première et terminale ont un profil qui pourrait s'apparenter aux anciennes filières littéraires, choisissent de moins en moins souvent de suivre une LV3, et ce, par anticipation, dès la seconde.

Enfin, dans les filières du second cycle professionnel, l'enseignement des langues vivantes progresse nettement : + 4,5 points sous l'effet d'un renforcement des LV2 (35,6 % des élèves sont concernés par une LV2 en 2020, contre 31,1 % dix ans plus tôt). Ce renforcement illustre l'enjeu croissant de l'enseignement des langues vivantes, y compris dans les filières professionnelles courtes.

Une nette augmentation de l'enseignement de l'espagnol en 10 ans

En 2020 comme en 2010, à tous les niveaux, les élèves du second degré apprennent majoritairement l'anglais en LV1 ↘ **figure 2**. Avec le renforcement des LV2 (notamment en sixième), l'espagnol progresse quel que soit le cycle et consolide sa position de deuxième langue la plus enseignée dans le second degré (58,0 % des élèves l'apprennent en 2020, contre 43,0 % en 2010). L'allemand se maintient dans le premier cycle (14,6 % des élèves en 2020, contre 14,7 % en 2010)

2 Enseignement des langues vivantes dans le second degré (évolution 2010-2020, en %)



Lecture : à la rentrée 2020, 99,5 % des élèves du premier cycle étudient l'anglais comme langue vivante, 56,0 % l'espagnol, 14,6 % l'allemand, 4,5 % l'italien, 1,4 % une autre langue nationale et 1,0 % une langue régionale.

Champ : France entière, secteurs public et privé sous contrat, élèves inscrits dans le second degré.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité.

Réf. : Note d'Information, n° 21.36. DEPP

et recule légèrement au lycée (20,5 % dans le second cycle GT et 4,1 % dans le second cycle professionnel, contre respectivement 22,1 % et 5,0 % en 2010). L'italien progresse légèrement au collège (4,5 %, contre 3,2 % en 2010), mais baisse dans les mêmes proportions dans le second cycle GT (6,7 %, contre 8,1 % en 2010). Enfin, 3,3 % des lycéens en voie GT étudient une autre langue nationale (chinois, russe, arabe littéral, etc.), soit un taux stable par rapport à 2010 (+ 0,1 point). Ces enseignements d'autres langues nationales concernent 23 400 élèves en LV1 ou en LV2 et près de 30 000 en LV3 (voir « Pour en savoir plus » – **figure 2a**). Au sein des LV3, leur poids s'est considérablement renforcé en dix ans (42,0 % des LV3 en 2020, contre 32,2 % en 2010). D'ailleurs, le chinois, le japonais et, dans une moindre mesure, l'arabe littéral enregistrent ainsi des hausses d'effectifs entre 2010 et 2020 alors que, le nombre d'élèves étudiant une LV3 comme l'italien, l'espagnol ou encore le russe recule.

Un peu plus de langues vivantes étudiées dans le secteur privé

En 2020, les élèves du second degré scolarisés dans le secteur privé sous contrat apprennent – légèrement – plus de langues vivantes que ceux du public, 1,79 contre 1,77 dans le premier cycle, 2,06 contre 2,03 dans le second cycle GT, 1,40 contre 1,33 dans le second cycle professionnel (voir « Pour en savoir plus » – **figure 2b**). Ceci s'explique par des effets de structures.

Ainsi, dans le secteur privé, les élèves du premier cycle étudient ainsi plus souvent une LV2 (78,2 %, contre 75,1 % dans le secteur public). Ceci s'explique d'une

part, parce que les élèves en formation Segpa, qui n'étudient qu'une seule langue vivante, sont presque tous scolarisés dans un établissement public. Sans ces élèves, les différences d'enseignement de LV2 sont beaucoup plus marginales (78,6 % dans le secteur privé, contre 78,0 % dans le public). D'autre part, les élèves scolarisés dans un établissement privé étudient un peu plus souvent une LV2 dès la sixième (15,6 %, contre 14,6 % dans le secteur public). À partir de la cinquième, les différences par secteur sont peu significatives. Les élèves du second cycle professionnel suivent également plus souvent une LV2 lorsqu'ils sont scolarisés dans un établissement privé (41,4 %, contre 34,2 % dans le secteur public). Plus précisément, les élèves du secteur privé en formation de baccalauréat professionnel/BMA sont 49,0 % à suivre un enseignement de LV2 contre 42,3 % pour ceux du secteur public. Cela tient notamment au fait que les élèves des établissements privés préparent plus souvent des formations liées au secteur des services (73,8 % d'entre eux contre 55,5 % dans les établissements publics). Or, parmi les élèves préparant un baccalauréat professionnel/BMA, seuls 4,1 % étudient une LV2 dans les formations relevant de la production, contre 71,0 % dans celles tournées vers les services. Dans le second cycle GT, les élèves du secteur privé, plus souvent en voie générale que ceux du secteur public, étudient plus souvent une LV3 (6,4 %, contre 3,9 %). Le recul des LV3 par rapport à 2010 est plus important dans le secteur public que dans le privé (baisse de 2,8 points, contre 1,0 point). Toujours par rapport à 2010, l'évolution de l'enseignement des quatre principales langues est relativement comparable dans le secteur public et privé (hausse sensible de l'espagnol, relative stabilité de l'anglais, de l'allemand

et de l'italien (voir « Pour en savoir plus » – figure 2c). Toutefois, dans le second cycle GT, l'enseignement des autres langues vivantes (chinois, russe, arabe littéral, japonais, etc.), souvent associé à une LV3, reste stable, voire régresse, dans les établissements du secteur public (3,0 % des élèves en 2020, contre 3,2 % en 2010) alors qu'il augmente dans le secteur privé (4,6 %, contre 3,3 % en 2010).

À partir du lycée, des LV3 plus fréquentes chez les filles et milieux les plus favorisés

En 2020, dans le premier cycle, l'enseignement des langues vivantes diffère relativement peu selon le sexe des élèves, les filles et les garçons suivant dans leur ensemble le même cursus dans les formations en collège (figure 3). À partir du lycée et par le biais de choix d'orientation différents, les écarts entre filles et garçons quant aux langues suivies sont un peu plus marqués. Dans le second cycle GT, les filles apprennent un peu plus de langues vivantes que les garçons, notamment en LV3 (5,6 %, contre 3,0 % des garçons). Par ailleurs, elles étudient plus souvent l'espagnol, l'italien ou encore les autres langues vivantes nationales (chinois, russe, arabe littéral, etc.), respectivement 74,6 %, 7,3 % et 3,7 %, contre 71,1 %, 6,0 % et 2,9 % chez les garçons (voir « Pour en savoir plus » – figure 3a). Toutefois, parmi les élèves étudiant strictement deux langues vivantes les écarts sont plus ténus (voir « Pour en savoir plus » – figure 3b) : les filles étudient plus souvent l'espagnol (74,9 %, contre 71,5 %), moins souvent l'allemand (18,3 %, contre 21,9 %) et dans des proportions comparables les autres langues vivantes nationales (1,4 % dans les deux cas). Dans les formations du second cycle professionnel, les écarts par sexe sont plus importants, les filles suivant nettement plus souvent une LV2 que les garçons (46,8 %, contre 27,9 %). Elles étudient ainsi en moyenne davantage de langues vivantes (1,45, contre 1,27 pour les garçons) en apprenant notamment plus souvent l'espagnol (40,9 %, contre 24,4 %). L'étude plus fréquente des langues vivantes par les filles du second cycle professionnel reflète en partie l'orientation plus fréquente chez ces dernières dans des formations tournées vers les services, dans lesquelles les langues sont plus souvent mobilisées.

L'origine sociale des élèves peut avoir une incidence sur la formation en langues vivantes (voir « Pour en savoir plus » – figure 3c). Ainsi, les élèves du premier cycle issus d'un milieu défavorisé (voir « Pour en savoir plus » – Source et méthodologie)

étudient en moyenne 1,73 langue contre près de 1,80 pour les autres élèves. Seuls 72,7 % des élèves issus de catégories sociales défavorisées apprennent une LV2, contre 80,0 % des plus aisés. Cet écart s'explique tout d'abord par la surreprésentation des élèves d'origines défavorisées en formation Segpa. En effet, le plus souvent, dans ce type de formation, seule une langue vivante est étudiée. En outre, les élèves issus de catégories sociales défavorisées étudient

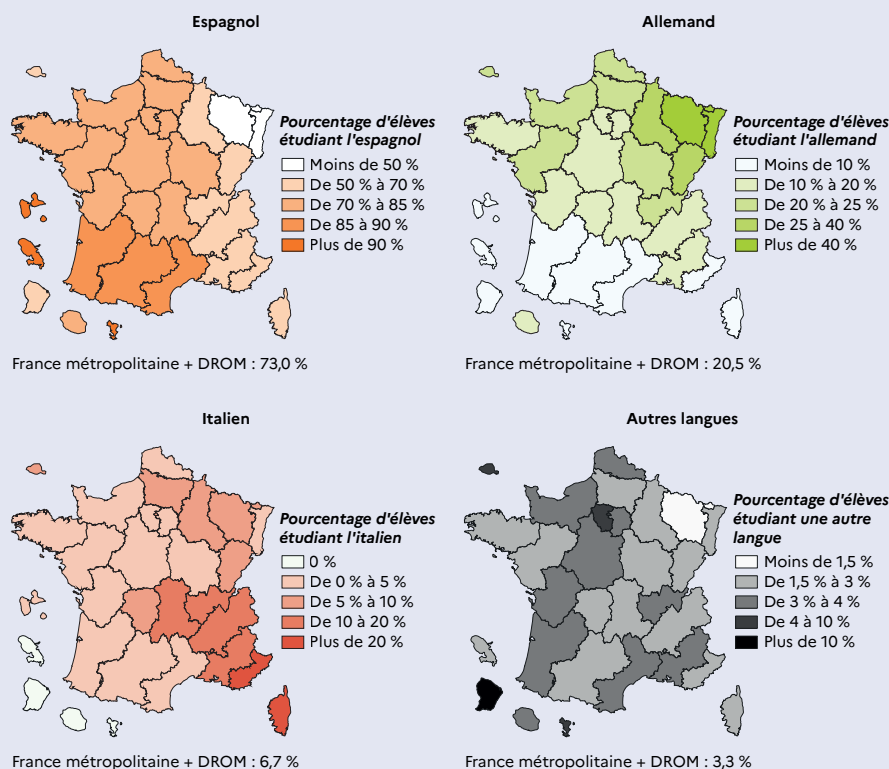
moins souvent une LV2 en sixième que les autres : 12,7 %, contre 19,6 % pour les élèves les plus favorisés. Dans le second cycle GT, le nombre moyen de langues étudiées ne diffère pas significativement selon l'origine sociale (autour de 2,05) même si les élèves issus des classes très favorisées, plus souvent en filière générale, étudient légèrement plus une LV3 (5,3 %, contre 4,0 % pour les autres élèves). Dans le second cycle professionnel, les élèves issus de catégories défavorisées ou favorisées

Focus territorial sur l'enseignement des langues vivantes dans le second cycle GT en 2020

Dans le second cycle GT, en dehors de l'anglais, l'apprentissage des langues nationales présente une répartition territoriale très marquée (figures 4). Ainsi, en métropole, l'espagnol est davantage étudié dans les académies frontalières avec l'Espagne (Bordeaux, Montpellier ou Toulouse), dans les Antilles (Guadeloupe et Martinique) ainsi qu'à Mayotte (plus de 85,0 % des élèves, contre 73,0 % en moyenne). Par ailleurs, les élèves sont plus souvent « germanistes » dans les académies de Strasbourg, Reims et Besançon (40 % au moins et jusqu'à 84 % à Strasbourg, contre 20,5 % en moyenne). Ceux des académies de Corse, Nice, de Grenoble ou encore d'Aix-Marseille apprennent plus souvent l'italien (respectivement 32,2 %, 27,0 %, 19,9 % et 19,2 %, contre 6,7 % en moyenne). Enfin, les élèves de Guyane étudient presque dix fois plus souvent une autre langue – en l'occurrence le portugais ou le néerlandais – que les élèves des autres académies (30,9 %, contre 3,3 % en moyenne). En métropole, les élèves de l'académie de Paris étudient également davantage d'autres langues nationales que l'anglais, l'espagnol, l'allemand ou l'italien (9,3 % ce qui pourrait traduire une offre plus diversifiée d'enseignements de langues vivantes dans les établissements de cette académie). De façon générale, les élèves scolarisés dans de grandes communes urbaines étudient plus souvent une LV3 (4,1 % à Marseille, 5,4 % à Lyon, 6,7 % à Paris, 8,1 % à Lille, 11,8 % à Strasbourg). Ainsi, les élèves scolarisés dans un établissement situé dans une commune urbaine très dense étudient plus souvent une langue nationale autre que les quatre principales (voir « Pour en savoir plus » – figure 4). Enfin, l'académie de Mayotte se distingue par une plus forte proportion d'élèves étudiant une autre langue (9,4 %), principalement l'arabe littéral.

S'agissant des langues régionales, leur enseignement reste marginal (autour de 0,5 % en moyenne) dans la plupart des académies exceptées dans celles de Corse (14,6 % des élèves apprennent le corse) et de Guadeloupe (11,0 % apprennent le créole). Elles sont plus présentes dans le rural.

Au total, le nombre de langues étudiées en second cycle GT dépend peu du caractère rural ou urbain des établissements. Par académie, il oscille ainsi entre 2,01 à Mayotte et La Réunion et 2,09 en Corse.



CHAMP

Cette Note d'Information couvre les effectifs sous statut scolaire une formation du second degré des secteurs publics et privé sous contrat. Sont donc exclus du champ les élèves inscrits dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment des ministères chargés de l'Agriculture, des Armées, du Travail, ou celui des Affaires sociales et de la Santé. Sont également exclus les élèves scolarisés dans un établissement du secteur privé hors contrat. Enfin, la comptabilisation des langues vivantes exclut les enseignements par correspondance ou dans un autre établissement que le principal.

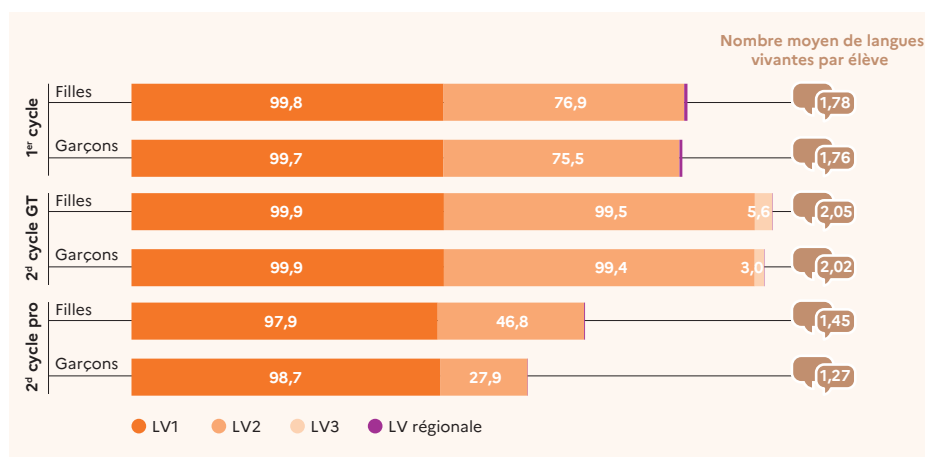
Source : DEPP, Système Scolarité.

MÉTHODE

L'origine sociale des élèves est appréhendée en quatre catégories selon un regroupement des PCS des responsables légaux. Ainsi, la catégorie « très favorisée » regroupe les chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les instituteurs et les professeurs des écoles. La catégorie « favorisée » regroupe les professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), les retraités cadres et des professions intermédiaires. La catégorie « moyenne » regroupe les agriculteurs exploitants, les artisans et commerçants, et les employés. La catégorie « défavorisée » regroupe les ouvriers, les retraités ouvriers et employés, les autres inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle) ainsi que les PCS non renseignées.

La DEPP propose une typologie des communes pour caractériser les territoires, à des fins d'étude et de pilotage du système éducatif. Cette démarche inclut une définition du rural et de l'urbain, et propose également des distinctions au sein de ces deux sous-ensembles (voir la Note d'information de Cécile Duquet-Métayer et d'Olivier Monso en bibliographie). Neuf types de communes sont définis pour la France métropolitaine, en combinant trois zonages et outils de l'Insee : deux se rapportent à la morphologie de la commune (zonage en unités urbaines et grille de densité), le troisième aux liens fonctionnels que les communes entretiennent entre elles, et avec les grands pôles urbains, au sens des trajets domicile-travail (zonage en aires urbaines). En début d'année 2020, cette typologie a été mise à jour afin, notamment, de permettre le classement des communes en DROM.

3 Enseignement des langues vivantes dans le second degré par sexe (2020, en %)



Lecture : à la rentrée 2020, 99,8 % des filles élèves du premier cycle étudient une LV1, 76,9 % une LV2 et 1,1 % une langue régionale. Chacune de ces élèves étudie 1,78 langue en moyenne.

Champ : élèves inscrits dans le second degré.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité.

Réf. : Note d'Information, n° 21.36. DEPP

apprennent légèrement moins de langues que ceux des catégories moyennes ou très favorisées (1,33, contre 1,37). Plus précisément, les élèves d'origines sociales très favorisées ou moyennes étudient légèrement plus souvent une LV2 que les autres (respectivement 38,1 % et 37,7 %, contre 34,4 % pour les élèves issus de catégories défavorisées ou favorisées). Les différences dans l'apprentissage des langues vivantes liées à l'origine sociale des élèves ne concernent pas le choix des langues étudiées sauf l'allemand qui apparaît très socialement marqué (voir « Pour en savoir plus » – figure 3d). Ainsi, dans le premier cycle et le second cycle GT, plus l'origine sociale des élèves est favorisée, plus l'apprentissage de l'allemand se renforce. Au collège, il concerne ainsi 12,8 % des élèves les plus modestes et atteint 19,6 % chez ceux issus des catégories sociales très favorisées. Dans le second cycle GT, 18,1 % des élèves issus de catégories défavorisées apprennent l'allemand, contre 24,9 % pour ceux des catégories très

favorisées. Par effet de symétrie, les élèves des milieux les plus aisés apprennent moins souvent l'espagnol (69,1 %, contre 73,0 % en moyenne). Enfin, dans le second cycle GT, les élèves issus des catégories sociales les plus favorisées, avec un suivi plus fréquent d'une langue nationale que l'anglais, l'espagnol, l'allemand ou l'italien que ceux des autres catégories sociales (3,8 %, contre 3,3 % en moyenne). Ces différences pourraient s'expliquer par des effets de composition, les élèves les plus aisés apprenant plus souvent une LV3. Or, parmi les élèves étudiant strictement deux langues vivantes (voir « Pour en savoir plus » – figure 3e), ceux issus des catégories les plus favorisées étudient toujours davantage l'allemand (24,1 %, contre 20,0 % en moyenne) et moins souvent l'espagnol (69,4 %, contre 73,3 %). En revanche, l'enseignement des autres langues nationales n'est pas significativement différent selon l'origine sociale des élèves. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.36, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques